

LES CHATEAUX DU SOCIAL

par **Etienne JOVIGNOT**, ancien Directeur du Centre d'observation de Chenôve (21),
puis de l'Ecole d'Educateurs de Dijon (21)

et par **Pierre LALIRE**, ancien Directeur du Centre éducatif (devenu INPACTE) à Velars sur Ouche (21)

A l'automne 2004, les Diplodocus – entendez les personnes qui, avant, pendant ou juste après la guerre, ont commencé à œuvrer dans le secteur de l'enfance et de l'adolescence inadaptées - ont reçu un appel à communication sur le thème « Les châteaux du social ». Cet appel était adressé par des historiens avec lesquels nous avons l'habitude de travailler depuis 10 ans au CNAHES (conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée), en sorte que les conditions, les valeurs, l'esquisse des méthodes qui ont présidé à la naissance des professions socio-éducatives, des établissements et services qui accueillaient les jeunes, ne soient pas oubliées et puissent servir à l'avenir.

De précieuses archives - celles de l'ACODEGE à Dijon, par exemple - ont pu être sauvegardées. Elles sont - ou seront - déposées aux archives départementales ou aux archives du monde du travail à Roubaix, constituant un véritable patrimoine.

Des expositions, des colloques et séminaires ont été organisés, donnant lieu à d'intéressantes publications : ainsi, *Femmes d'éducateurs et éducateurs femmes*, dont la lecture est toujours d'actualité ; ou encore dans un autre registre *les origines de l'éducation spécialisée en Côte d'Or* à l'occasion du cinquantenaire de la Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, les 2 et 3/04/1997.

Quant aux *Châteaux du social*, ils doivent faire, après rassemblement des différentes communications, l'objet d'un colloque les 25 et 26 novembre prochains au château de Vaucresson, centre national de formation et d'études de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse).

En Bourgogne, nous sommes très concernés par cette question. Je rappellerai, pour preuve, qu'à quelques kilomètres seulement les uns des autres, nous trouvons le château des Condé à Arnay le Duc (XVI^e siècle), les châteaux de Villeneuve à Essey (XIV^e et XVI^e), d'Aisy sous Thil (XVI^e), de Coutivert (XIX^e). Tous occupés par des jeunes en difficulté.

Personnellement, je n'ai pas eu la chance, durant ma vie professionnelle, de mener une vie de château. Les Cèdres à Chenôve, l'immeuble du

28 boulevard Carnot à Dijon n'étaient que de confortables maisons bourgeoises ; en revanche, mon ami Pierre Lalire s'est, justement, senti concerné et a répondu à l'appel lancé par les historiens. Je ne doute pas que vous soyez aussi intéressés par cette réponse que je l'ai été moi-même.

De l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse au Château de Velars sur Ouche, en passant par le couvent des Ursulines de Montigny sur Vingeanne

Le 1^{er} juin 1946, j'ai été embauché par la Sauvegarde de la région de Dijon pour exercer les fonctions d'éducateur adjoint au centre d'accueil, de triage et d'observation, installé dans le quartier Parchappe de l'hôpital psychiatrique de La Chartreuse à Dijon. Le centre recevait des mineurs de 12 à 21 ans, délinquants, vagabonds, ou placés au titre de la correction paternelle par le juge des enfants, ainsi que des pupilles difficiles de l'Assistance Publique, comme on l'appelait à cette époque. Notre pavillon était sommairement partagé en deux, l'autre partie était réservée à des hommes malades mentaux, souvent très excités, bruyants et poussant des cris, jours et nuits. Les garçons se demandaient, et nous demandaient, pourquoi ils étaient dans cet hôpital psychiatrique avec de tels voisins.

A mon retour de formation de rééducateur - on dirait maintenant d'éducateur spécialisé - à l'école de Montesson, la Sauvegarde m'a envoyé, le 2/08/1948, ouvrir à Montigny sur Vingeanne (50 kilomètres au nord-est de Dijon, à la limite des départements de la Côte d'Or, de la Haute Marne, de la Haute Saône) un centre de rééducation (suite logique de l'observation) dans un ancien couvent d'Ursulines cloîtrées. Ce bâtiment, abandonné par les religieuses depuis 1931, a abrité en 1937 une centaine de femmes et d'enfants espagnols après la défaite des républicains ; en 1940, les troupes allemandes ont occupé le couvent qui a été de nouveau abandonné en 1944, jusqu'à notre arrivée : ces différents occupants ont laissé

évidemment certaines traces encore très visibles en août 1948, malgré quelques travaux succincts, engagés par la Sauvegarde pour nous recevoir dans ce vieux bâtiment.

Les conditions de vie ont été difficiles, particulièrement au début : manque d'eau, manque de douches (toilette à la rivière), défrichage des abords et du parc, mise en état de la chapelle pour y installer trois ateliers, construction de lits en bois, autant d'activités réalisées par les jeunes pensionnaires de 14 à 21 ans ; dès le premier hiver, nous constatons la difficulté de chauffer tous ces locaux. Peu à peu, l'isolement du centre dans ce petit village, avec lequel nous avons établi par ailleurs de bonnes relations, l'ensemble des difficultés matérielles quotidiennes, l'arrivée de garçons plus difficiles, ont détérioré le climat, si bien qu'un jour de mai 1956 les garçons se sont révoltés ! Cet incident grave a déclenché une sérieuse inspection des services de l'éducation surveillée. Monsieur Lutz, magistrat, inspecteur général de l'éducation surveillée, a fait un séjour d'une semaine dans le centre et il a conclu son rapport par un encouragement à l'équipe éducative en place et à la *nécessité absolue* de transférer l'établissement dans la région dijonnaise. La recherche d'un terrain, correspondant à notre projet ainsi que des moyens financiers pour le réaliser, a duré jusqu'en 1959 ; cette période d'attente a été mise à profit pour entreprendre une réflexion, simultanément avec les éducateurs, futurs occupants de ces lieux, les représentants de l'administration et l'architecte. Avec Michel Delmas, alors directeur administratif de la Sauvegarde, nous avons visité une quarantaine de terrains ou de propriétés dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour de Dijon, mais aucun ne convenait pour y installer notre centre !

Mais le 4 février 1959, je recevais la lettre d'une personne me proposant l'achat de sa propriété de 17 hectares, dans l'indivision, à 12 kilomètres de Dijon. L'après-midi même, avec Michel Delmas, nous visitons un château, avec ses dépendances : un parc magnifique, des bois impénétrables parce que non entretenus, des prés, un étang, beaucoup d'espace, limité d'un côté par un grand mur d'un kilomètre et de l'autre par la rivière ! De retour à Montigny, j'ai annoncé la découverte, mais nous étions tous sceptiques : la mariée était trop belle !

L'association régionale de Sauvegarde retient le projet, signe un compromis de vente valable un an (jusqu'au 1/03/1960) et entreprend les démarches pour obtenir l'accord de nos ministères de tutelle et le financement. Nous reprenons notre travail

avec l'architecte, non plus pour implanter un centre sur un terrain virtuel, mais dans la réalité ; avec l'équipe éducative, il s'agit de s'approprier ces espaces, de distribuer les différents lieux de vie au mieux, au profit des jeunes ; malheureusement ces projets ne pourront devenir réalité qu'au 1^{er} mars de l'année suivante.

Ce n'est en effet que le 29/02/1960, vers 16 heures, que Michel Delmas m'informe d'un télégramme du ministère annonçant que le financement était accordé : nous allons devenir les propriétaires du château de Velars sur Ouche.

Dès les vacances de Pâques 1960, nous organisons un camp à Velars pour effectuer des travaux, par économie, et pour que les élèves s'imprègnent de cette propriété par leurs efforts : nous devons couper tous les lierres qui montent aux gros arbres et les étouffent, nettoyer les bois qui n'étaient pas entretenus, devenus impénétrables, encombrés de ronces et de pousses. Les vacances seront trop courtes et nous reviendrons souvent poursuivre ce défrichage et effectuer divers travaux prévus par l'architecte : démolition de murs, de cloisons, démontage de grandes portes, enlèvement de toutes les tomettes qui recouvrent un immense grenier pour en réduire le poids qui menace d'écartier les gros murs du château... Avec les éducateurs, les garçons ont beaucoup travaillé ; dans le même temps, ils se rendent compte des travaux réalisés dans le parc et ils nous interrogent sur la répartition des futurs lieux de vie ; enfin le chantier de construction est ouvert en 1962 ; les garçons voient pousser leurs pavillons, les classes, les ateliers ; ils admirent en particulier le travail de deux ouvriers qui, seuls, aménagent une énorme chaufferie et terminent par l'installation des radiateurs dans des bâtiments parfois situés à plus de 500 mètres de cette chaufferie ; deux autres ouvriers assureront, également seuls, les travaux électriques : quelle leçon de qualité du travail pour nos jeunes ! Ils imaginent déjà le Velars de demain avec un meilleur confort et de grands espaces à explorer.

En juillet 1964, les élèves partent de Montigny en camp de vacances dans différentes régions de France, et rentrent directement à Velars le 30 juillet, prendre possession des pavillons, de leurs chambres, des salles à manger, sensibles à ce nouveau vocabulaire : les mots dortoirs, réfectoires avec leur aspect de collectivité, ont disparu ; ce doit être un autre esprit ; ils vivront dans trois pavillons, recevant chacun 24 garçons, accompagnés de trois éducateurs, alors qu'ils connaissaient à Montigny un système monolithique : 62 garçons

dans un seul groupe avec un seul réfectoire et 4 dortoirs ; ils font aussi la connaissance de nouveaux personnels de secrétariat, d'infirmier, de lingerie, de cuisine, d'entretien (certains de ces services n'existaient pas à Montigny).

Dès la mise en route, l'équipe éducative a considéré que la Sauvegarde Régionale lui confiait non seulement la charge des garçons, mais un patrimoine qu'il convenait d'entretenir et d'améliorer. Il ne s'agissait pas seulement de bâtiments, mais d'une propriété mise à notre disposition. A nous de mettre en valeur tous les avantages qu'elle pouvait offrir au plan de l'éducation des garçons, notamment du respect d'un environnement de grande qualité. Les garçons ont participé régulièrement, dès le début, à l'aménagement des abords de leurs pavillons puis à leur entretien. C'est ainsi qu'au cours des années, les élèves ont tracé des sentiers dans les bois pour ne pas écraser les semis naturels d'arbres divers, arraché les mousses des arbres. Ils ont, pendant un été, nettoyé le bief qui alimentait l'étang : en maillot de bain, les jambes dans la vase, ils en ont extrait des tonnes, travail pénible et fastidieux, mais qui a permis le passage permanent d'un courant d'eau claire, permettant ainsi l'empoissonnement de l'étang et une activité pêche très appréciée. Ils ont également construit un élégant pont en bois pour rejoindre l'île au milieu de l'étang ; à la place d'un pigeonnier complètement délabré, ils ont installé un théâtre de verdure qui a été utilisé. Toujours avec les élèves, nous avons aménagé et entretenu dans la prairie deux terrains de foot, puis, plus proches des pavillons un terrain de basket-ball et un terrain de volley, ainsi qu'une piste d'entraînement de VTT.

Avec l'ensemble du personnel, chacun dans son service, nous avons cherché à exploiter au mieux toutes les possibilités que cette propriété nous offrait : les éducateurs, les enseignants, le personnel d'entretien, chacun apportant sa pierre dans le projet qu'il réalisait ; il y eut des collaborations très diverses selon les projets proposés : constructions, kermesses, théâtre, compétitions sportives, participations aux carnivals de la région... Pour cet ensemble de travaux, les divers ateliers ont été très sollicités. A l'occasion de manifestations importantes, le centre ouvrait ses portes ; nous avons accueilli ainsi de très nombreuses personnes de la région, des clubs de sports très divers.

Mais je dois reconnaître qu'au fil des années l'enthousiasme, l'attachement à cet élan vital et dynamisant se sont amenuisés ; les nouvelles générations d'élèves et de personnel trouvaient

d'autres centres d'intérêt, leur activité s'orientait autrement, adaptée aux désirs et aux possibilités des jeunes qui évoluaient.

Pour conclure, je crois pouvoir dire qu'après avoir connu la vie de centre dans un hôpital psychiatrique, puis dans un couvent, j'ai apprécié la vie de château pour tous les avantages qu'elle nous apportait, mais j'ai quitté mon agréable logement, dans ce château, sans aucun regret, ne m'étant jamais considéré comme propriétaire mais comme gérant d'un précieux patrimoine.

Information sur le CNAHES

Le CNAHES ne s'intéresse pas uniquement à l'histoire de l'éducation spécialisée, mais est aussi vivement mobilisé par la question de l'archivage des documents administratifs et des dossiers des usagers, dont la loi fait obligation de conservation.

Comment ne pas être envahi par les dossiers de toutes sortes qui s'accumulent dans les caves et réserves ? Peut-on archiver ailleurs que dans l'établissement ? Que mettre dans ces dossiers ?

La délégation régionale de Bourgogne travaille actuellement à la réalisation d'un mémento, sorte de guide en vue de la constitution d'un dossier type qui pourrait servir lors de la présence de l'utilisateur pendant sa prise en charge, et passer ensuite directement à l'archivage en fin de mesure.

Cette réflexion se fait en collaboration directe avec les responsables des archives départementales de la Bourgogne, une juriste, des professionnels et des historiens.

Au niveau national, le CNAHES a reçu une délégation par convention signée en 2002 par les ministres de la culture et de la communication, de la justice, des affaires sociales, du travail et de la solidarité pour être au comité de suivi décidant de l'entrée des dossiers au CMTA (centre des archives du monde du travail) à Roubaix.

* * * * *

Pour tout renseignement et adhésion, vous pouvez écrire à la Délégation régionale du CNAHES - IRTESS - 2 rue du Professeur Marion - 21000 Dijon.

Pour une réponse plus rapide, adressez-vous à Gisèle DACLIN, déléguée régionale du CNAHES, au 03.80.47.03.23 ou par mel à giseledaclin@wanadoo.fr